

Taxe d'accise—Loi

De nombreux députés libéraux de l'arrière-ban sont restés silencieux pendant ce débat. Ils ont reçu des plaintes de leurs électeurs, mais ils ont eu peur de parler en leur nom. Ils ont accepté l'argument du ministre des Finances selon lequel cette taxe de 10c. le gallon serait juste et que les pauvres compagnies pétrolières mériteraient bien cet argent.

J'ai entendu parler un ou deux députés libéraux et je pense que c'est là un record. Généralement, ils se tiennent bien tranquilles lorsque le ministre présente ce genre de loi. Un de leurs arguments à l'appui de cette taxe, c'est qu'il aurait fallu percevoir cet argent au moyen de l'impôt sur le revenu si on ne l'avait pas fait par voie d'un impôt direct; il eût été injuste de faire payer de l'impôt sur le revenu à tous ceux qui n'ont pas de voiture ou encore de faire payer les gens situés au bas de l'échelle des revenus pour indemniser les consommateurs de l'Est du Canada. Je rejette cet argument, madame l'Orateur. S'il est une mesure discriminatoire, c'est bien ce genre de taxe de vente qui vous est imposée, que vous gagniez \$5,000, \$10,000 ou \$50,000 par an. Il est injuste d'imposer au gagnepetit la même taxe qu'à celui qui a de gros revenus.

Je croyais que les contribuables canadiens et le gouvernement étaient bien d'accord sur le fait que l'impôt sur le revenu était le moyen le plus juste de recueillir de l'argent. Il s'établit selon les capacités financières de chacun, si bien que les riches paient des impôts plus élevés que les gens à faibles revenus.

Ce genre de taxe frappe autant les retraités que ceux qui ont de gros revenus. Elle frappe l'handicapé, elle frappe le travailleur qui doit se rendre en voiture au travail, alors qu'elle ne frappe pas autant le médecin qui a de gros revenus ou le représentant de commerce ou d'autres qui ont une voiture. Les libéraux veillent toujours sur les intérêts de leurs amis qui ont de gros revenus et ils ont donc prévu des exemptions pour eux.

● (2020)

Je signale que les médecins, les vendeurs et d'autres qui se servent de leur voiture dans l'exercice de leur profession ne paieront pas la taxe de 10c. le gallon. Elle leur sera remboursée. Les travailleurs la paieront. Les travailleurs de l'acier de ma circonscription et d'autres du Canada rural qui doivent parcourir 10 ou 20 milles pour se rendre au travail doivent payer la taxe; pas les médecins, les vendeurs et d'autres. C'est pourquoi je dis que cette taxe est si injuste. Les gens à faible revenu et à revenu élevé doivent tous les deux payer le même taux de taxe. Si un député d'arrière-ban libéral peut justifier ce système d'imposition, j'aimerais l'entendre. Je pense que ce genre de taxe est injuste envers les gens à faible revenu et ceux qui occupent certains emplois. C'est pourquoi elle est injuste.

Si les gens pouvaient utiliser les transports en commun, s'ils n'étaient pas obligés de conduire une auto, ce serait différent. Au cours de la campagne électorale de 1974, le premier ministre (M. Trudeau) a promis que des centaines de millions de dollars seraient consacrés à l'amélioration des transports en commun. Qu'est-il advenu de cette promesse? Elle est aussi creuse que les autres promesses libérales. La plupart des gens ne peuvent choisir de prendre le métro, l'autobus, ou le train rapide de la banlieue ou des localités rurales pour se rendre à leur travail. Ils doivent prendre leur voiture. Pourquoi n'auraient-ils pas droit au remboursement?

Or, le gouvernement ne veut pas exempter la masse des consommateurs, ceux qui conduisent pour se rendre au travail ou pour leurs loisirs. Le gouvernement ne veut pas

les exempter, mais il exempte ses amis. C'est injuste. Le gouvernement fait supporter le poids de cette taxe de 10c. le gallon par les travailleurs canadiens.

Le gouvernement aurait d'autres moyens de s'assurer des recettes de 500 millions de dollars. Inutile d'augmenter les impôts des particuliers. Il pourrait faire porter aux sociétés une part plus juste du fardeau fiscal. En fait, il n'aurait pas nécessairement à augmenter leurs impôts. Théoriquement, les sociétés paient un taux d'environ 46 p. 100, mais leurs nombreuses déductions le réduisent à 20 p. 100, dans certains cas. Certaines sociétés pétrolières paient aussi peu que 11 p. 100. Toutefois, le gouvernement n'a pas besoin de toucher aux impôts des sociétés. Il pourrait trouver l'argent en exigeant de l'intérêt sur l'argent qu'il a mis à la disposition des sociétés au fil des années. Qu'est-ce que je dis, madame l'Orateur?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'aimerais bien le savoir.

M. Symes: Les sociétés doivent 7 milliards de dollars en impôts différés, ce qui équivaut ni plus ni moins qu'à un prêt sans intérêt. Si le gouvernement leur imposait un taux de 10 p. 100, il pourrait percevoir 700 millions par an en recettes supplémentaires. Mais le gouvernement n'a pas imposé d'intérêt à ces sociétés. Madame l'Orateur, mes commettants ne peuvent pas emprunter de l'argent de la banque à moins de 10 ou 11 p. 100 d'intérêt, alors que le gouvernement fait un cadeau aux sociétés en les exemptant de l'intérêt sous forme d'impôts différés. Point n'est besoin d'accroître les impôts des sociétés, il suffit d'exiger de l'intérêt sur les impôts différés. Même les libéraux rétrogrades reconnaîtront sûrement le bien-fondé de ma proposition.

Si le gouvernement prête 7 milliards aux sociétés, il doit exiger un intérêt d'au moins 10 p. 100, et les recettes ainsi recueillies serviraient à financer le programme de subventions du pétrole. De cette façon, il n'aurait pas besoin d'imposer aux consommateurs d'essence une taxe de 10c. Peut-être cette façon de voir est-elle trop sensée, trop logique pour les libéraux. Lorsqu'ils refusent de faire quoi que ce soit, qu'ils refusent de mettre sur pied un nouveau régime d'assurance-maladie, ils prétendent qu'ils n'ont pas d'argent et que le seul moyen est d'augmenter les impôts. Pas ceux des sociétés, mais toujours des particuliers. La taxe d'accise proposée est un autre exemple flagrant de pratique discriminatoire.

Le consommateur n'a pas seulement la taxe de 10c. par gallon d'essence à payer. L'Ontario par exemple impose une taxe de 19c. le gallon. Même avant le budget, le prix de l'essence en Ontario s'élevait à 65c. le gallon en moyenne et il en coûtait davantage dans le Nord de la province. Les prix vont augmenter et au moins 29c. constitueront des taxes fédérales et provinciales. Autrement dit, 60 p. 100 du coût de chaque gallon d'essence en Ontario serviront à payer les taxes de vente et d'accise fédérales et provinciales. Ces taxes sont discriminatoires. En vertu de ce système, les personnes à revenus faibles ou élevés paient la même taxe, alors que l'impôt progressif sur le revenu ne fonctionne pas ainsi. Mieux encore, pourquoi ne pas faire payer de l'intérêt aux sociétés sur leurs 7 milliards en impôts différés?

Cette mesure frappera durement ceux qui doivent se rendre à leur travail en voiture, les infirmes qui ne peuvent se déplacer qu'en voiture, et les petites gens, c'est-à-dire la majorité des Canadiens qui partent en voiture pour prendre leurs vacances en famille. Elle ruinera le tourisme dans ma région du Nord de l'Ontario, les gens n'iront plus